

Projet PDS AVC NA

*(projet de permanence des soins pour
les accidents vasculaires cérébraux
en Nouvelle Aquitaine)*

Nouvelle donne pour les AVC

- Désertification des petits hôpitaux
 - Prestation radiologique non spécialisée en PDS
 - Pas d'expertise sur l'imagerie de l'AVC
 - Retard de décision lors de la prise en charge
- AVC = défi de santé publique
- Prévalence des AVC qui augmente
- Révolution de la TM
- Littérature qui évolue après la 6^e heure
 - Pour la TM
 - Pour la Thrombolyse veineuse
- Nécessite d'une imagerie multimodale avec perfusion.

Opportunités

- Développement du réseau KRYPTON en NA
- Constitution d'un groupe expert de neuroradiologue
- Mise en place d'une PDS experte
 - Articulation avec les urgentistes
 - Permet de déclencher le meilleur vecteur de transfert en vue d'un ttt rapide.

DEFI ORGANISATIONNEL

- Trouver le bon modèle juridique
 - Échec du dossier article 51
 - Constitution d'un GCS ou d'un PIMM
 - Exemple de Normandie: Dr Albiseti
 - En cas d'activité diurne: Libérer du temps de travail pour les CCA et PH
 - Situation actuelle (10 demi journées)
 - Récupération du TTA
 - Notion de 3° plage horaire à récupérer
 - Si passage en temps continu (comme anesthésistes)
 - Prise en compte du travail non posté
 - Libérer un jour par semaine pour TR si hors PDS
 - Si activité en garde: prévoir la récupération de la garde....et son indemnisation.

DEFI ORGANISATIONNEL

- Trouver la rémunération attractive
 - hypothèse d'un paiement à l'acte
 - Modèle de Normandie : paiement à l'acte collecté par le GCS, puis transformé en équivalent ITA, *(donc pas de charges sociales pour le radiologue)*.
 - montant unique s'élevant à 319,46 euros pour une période de TTA.
 - Équivalence par paiement d'un multiple de TTA
 - N Forfaits de PDS fourni par l'ARS
 - Finance les frais de fonctionnement et le montage juridique
 - La compensation du repos de garde des PH
 - 1 ou 2 ETP à compenser (repos de garde)
 - À financer par la ligne de garde ARS = 180 000 €

INTERET D'UNE GENERALISATION

- Cette expérimentation sur les AVC a du sens car intérêt médico-économique majeur.
- Peut servir d'exemple pour une PDS publique de radiologie qui offrirait une prestation globale.
- Concurrentiel avec l'offre privée actuelle de PDS.

INTERET DU PROJET

- Optimisation de la prise en charge des AVC
 - Imagerie experte
 - Décision thérapeutique optimisée
 - Amélioration du pronostic neurologique
- Nécessité de relancer l'attractivité des carrières de radiologues hospitaliers.
- Nécessite un aménagement du temps de travail.